# ENTREPRENDRE SA LIBERTÉ



Faire émerger une démarche entrepreneuriale chez les personnes détenues ou sous mesure de justice via des parcours de mobilisation adaptés à leurs spécificités et à leurs besoins.



### **CONTEXTE ET ENJEUX**

En France, plus de 250 000 personnes font l'objet d'une mesure de justice dont 76 000 en établissements pénitentiaires, et environ 180 000 suivies par la justice dans le cadre d'aménagements de peine, de mesures pré ou postsentencielles.

#### Des freins et des carences sociales

Ce public fragile présente de multiples carences constituant à priori des freins pour trouver un horizon professionnel parmi lesquels:

- 75% des personnes n'ont pas de perspectives de logement stable en sortant de prison,
- 53,4% n'ont pas de diplômes,
- une image négative auprès des employeurs,
- Un accès difficile aux droits : sécurité sociale...

## Une envie d'entreprendre avec des difficultés spécifiques

On estime que **5 à 20% de ces personnes souhaiteraient se lancer dans l'entrepreneuriat.** Elles font face à des freins inhérents à leur situation, à la prison et à l'entrepreneuriat: peu de réseau et de ressources, impact du casier judiciaire, pas d'accès à internet,...méconnaissance de l'entrepreneuriat , difficulté d'accès aux financements, une représentation de l'entrepreneuriat parfois tronquée...



#### **PROGRAMME SUR 3 ANS: 2024-2026**

La Fondation entreprendre a constitué et anime une alliance de mécènes, réunie autour de ces enjeux. Ensemble, ils portent des convictions communes:

- Les compétences entrepreneuriales/l'entrepreneuriat sont un formidable vecteur de remobilisation contribuant à l'insertion professionnelle et sociale.
- L'entrepreneuriat peut être une alternative aux freins vers le retour au salariat et l'opportunité de développer de nouvelles compétences (changement de regard, confiance en soi, création de son propre emploi...)

Pour répondre à ces défis, le collectif de mécènes porte une ambition commune : favoriser l'employabilité des personnes détenues ou sous mesure judiciaires par l'acquisition de compétences entrepreneuriales et/ou la création d'entreprises.

Par le soutien d'acteurs associatifs éligibles au mécénat, l'objectif est de permettre à ces personnes d'accéder à des parcours de remobilisation dont la démarche entrepreneuriale est le cœur du projet.



## APPEL À PROJETS pour les acteurs associatifs éligibles au mécénat

## A LA CLÉ

- → Soutien financier de 1 000 000 € réparti entre les différents projets
- Mise en relation avec un écosystème d'experts.
- Participation à une démarche collective d'innovation sociale

## LES BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Une prise de conscience des réalités liées au monde de l'entrepreneuriat,
- Une **orientation professionnelle choisie**, grâce à une meilleure capacité à s'orienter vers les bons acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat,
- Une insertion professionnelle optimisée par le **renforcement de leur employabilité grâce à** l'acquisition de compétences entrepreneuriales,
- ou la **création de son propre avenir professionnel** (reprise de formation, création ou reprise d'entreprise...)



## **PUBLICS ET TERRITOIRES VISÉS**

Les projets cibleront le public faisant l'objet d'une mesure justice, femmes ou hommes, mineurs ou majeurs, en milieu carcéral ou semi-liberté, ayant une possibilité d'insertion professionnelle proche.

Les projets peuvent également cibler les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP).

Les projets devront démontrer un **ancrage territorial fort** en France métropolitaine et territoires ultra-marins.

Les projets devront être co-portés par 2 structures d'intérêt général, avec une expertise justice et une expertise entrepreneuriale, dont l'une sera le pilote clairement identifié. Les coalitions d'acteurs (notamment avec le soutien de l'administration pénitentiaire par exemple) seront favorisées.



# CANDIDATEZ DU 18 MARS AU 17 MAI 2024

- O1 Prenez connaissance des conditions générales de l'appel à projets et des critères de sélection : En cliquant ici
- Déposez votre projet sur notre plateforme dédiée : En cliquant ici

Entreprendre sa Liberté est soutenu par :





cegid solidaire

